

qu'une chose, et nous ne sommes ici aujourd'hui que pour une chose, rien qu'une. Nous avons résolu de nous tenir pour satisfaits si le tarif présent de \$600 par année pour la pension d'un sujet complètement invalide, en sus d'une indemnité de \$300, soit en tout \$900 par année, devrait constituer en permanence la base minimum de l'indemnité; en l'occurrence donc j'ose dire, mesdames et messieurs, que advenant que ce chiffre rencontrât vos vues et que notre situation vous intéressât, nos gens, les invalides de ce pays, ne demanderaient rien de plus. Vous vous dites: "Quels sont vos titres à cette allocation de \$900?" Je vous répondrai simplement: "Nos titres sont: la garantie de la sécurité de demain."

Allons, il est bien entendu que cet entretien est dépourvu de tout caractère officiel. Je ne me suis pas préparé à vous faire de longs discours. En fait, en accostant, ce matin, M. Speakman, qui nous a fourni une aide précieuse, comme ce comité d'ailleurs l'a fait, en nous consacrant son temps cet après-midi, je lui demandai de me conseiller en ceci: "Que pensez-vous qu'il serait plus sage de faire actuellement pour en arriver à un aboutissement?" Il me répondit que ce serait de rencontrer les membres du comité parlementaire, car j'aurais déjà dû vous dire que nous avons eu l'honneur de la visite de l'honorable ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile qui s'est montré si bien disposé à notre endroit, si courtois et si bienveillant. Ce dernier nous a fait des déclarations fort intéressantes. Il a dit qu'il n'y avait aucun doute possible que l'allocation nous serait continuée; il a ajouté, à propos des conclusions du rapport Ralston, que ce rapport serait remis aux mains de ce comité qui aurait ensuite à régler toute l'affaire de l'allocation. Et concluant, il dit: "Espérons que le comité nous donnera satisfaction," nous octroyant l'allocation à titre de portion de pension permanente." Ces paroles nous ont été au cœur, toutefois nous avons pensé que si nous laissions passer l'occasion nous n'agirions pas tout à fait comme il le faudrait. Et donc après avoir bien réfléchi sur ces déclarations du ministre, nous avons résolu de faire un pas de plus et de rencontrer le cabinet le lendemain et de lui soumettre la situation.

Puis nous avons sondé l'opinion publique. Des centaines de résolutions ont été passées. Les organisations ouvrières nous appuient. Tout dernièrement encore nous recevions le texte d'une résolution portant 20,000 signatures. Ce matin même, nous avons reçu une résolution de l'une des organisations importantes du pays, organisation fraternelle. La ligue navale, à une réunion tenue hier, a bien voulu adopter une résolution en notre faveur. Tout cela fait que nous avons senti passer dans le public un courant à peu près général de sympathie à notre endroit. Il se peut qu'on dise que c'est affaire de finances. Nous ne vous demandons pas de dépenser pour nous un seul dollar de plus aujourd'hui qu'hier. Par ailleurs il est de fait qu'à venir jusqu'à aujourd'hui et en sondant le sentiment public, nous avons appris qu'il existait une requête, fruit d'une résolution passée, que l'on devrait nous accorder \$1 pour chaque pourcentage d'invalidité, ce qui arriverait à constituer \$1,200 par année. Or, de notre côté, nous invalides, nous avons pensé devoir être pleinement satisfaits d'un avenir assuré, et à cet effet le chiffre de \$900 nous semblait suffisant.

Permettez que je vous cite un trait. Il sera court. En nous rassemblant à Ottawa, nous nous demandions si vraiment nous faisons bien ce qu'il fallait faire. Notre intention était d'agir comme il convenait. Nos intentions étaient sincères et honnêtes. L'autre nuit, je me trouvais sur le train de Toronto et je n'ai pu manquer de porter la vue sur ces invalides, tout en parcourant le train. Ils étaient là, plus de 70 amputés, de plusieurs membres ou d'un membre unique, selon le cas, et cependant affrontant la nuit sur le train pour se rendre à Ottawa. Et pourquoi? Parce que chacun d'eux faisait un sacrifice. Tous venaient ici avec l'angoisse au cœur. Or en ce moment nous vous demandons de nous dire si vraiment vous trouvez excessive notre demande. Si vous jugez que nous avons tort, soyez francs. Nous sommes fourbus de tant d'agitation.